

# 32ème Édition de La FOULÉE DE COTIGNAC

Vendredi 14 juillet 2023

Départ 18h Avenue Gambetta - Cotignac

Renseignements sur [www.cap-garonne.com](http://www.cap-garonne.com) Tel. : 06.60.27.91.32

## RÈGLEMENT DE LA COURSE

- **CAP GARONNE ORGANISATION** et la ville de **Cotignac**, présentent le 14 Juillet 2023, la 32<sup>ème</sup> édition de La Foulée de Cotignac.
- **La Foulée de Cotignac** course de 9,5 kms sur chemins et petites routes aux catégories féminines et masculines licenciées ou non : CA, JU, ES, SE, Masters. Course comptant pour le Challenge Spiridon CA. Les 3 premier(e)s au scratch et les premiers de chaque catégorie seront récompensés.
- Souvenir à tous les participants.
- Le départ sera donné à 18H Avenue Gambetta. L'arrivée s'effectuera Avenue Gambetta. Deux ravitaillements sur le parcours.
- **A 16h30, courses enfants gratuites.** Catégories EA, PO, BE, MI.
- L'assistance médicale sera assurée par un médecin avec DSA, la Police municipale et les Pompiers de Cotignac sur appel. Les organisateurs sont couverts par une Responsabilité Civile. Les licenciés bénéficient de la couverture d'assurance liée à leur licence et il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

## COMMENT S'INSCRIRE ?

- **Par courrier** : Cap Garonne Organisation, 579 avenue Jean Moulin, La Bâtie, 83220 Le PRADET. Chèque à l'ordre de CAP GARONNE ORGANISATION (CGO)
- **En ligne** : [www.chronosports.fr](http://www.chronosports.fr)
- **Terre de Running** : 375 Av. Saint-Just à **la Garde** / 7 Bis Rue Berthelot, **Toulon**
- **Running Conseil** : Le Mermoz, Av. Jean Mermoz à Ollioules
- **Sur place** : le 14 Juillet à partir de 15h (centre-ville). Retrait des dossards au même endroit.

**12€ jusqu'au 11/07 dans les magasins et 13/07 en ligne. 15€ le jour de la course**

*Courses enfants jusqu'à benjamin* **Gratuites**

Bulletin d'inscription

N° DOSSARD :

SEXE F / M	ANNÉE de NAISSANCE	N° LICENCE pour les licencié(e)s FFA	CLUB ou ENTREPRISE	VILLE

NOM - Prénom : .....

Portable : .....@mail: .....

*Merci de compléter ce document en lettres capitales pour une lisibilité maximale.*

**Les participants autorisent le Club de Cap-Garonne à exploiter les photos prises à l'occasion de l'épreuve ainsi qu'à publier leur nom pour le classement.**

**Pour les compétiteurs non licenciés FFA, aucune inscription ne sera prise sans un certificat médical (ou sa photocopie) de moins d'un an avec une non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition.**

Tout(e) concurrent(e) accepte le présent règlement :

Date : .....2023

Signature :